Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de Conseillers présents : 11
Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 4

SEANCE du 05 Décembre 2023

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué*
Le 27 Novembre 2023 s'est réuni le **Mardi 05 Décembre 2023** à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :
MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry – LIENARD Eric
Mmes/MM. BUCHHOLTZ Jessica – DAULL Sébastien - JEROME Sébastien - KUHN Sabrina – PAILLE Tatiana – SANTER Jean-Luc - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :
M. DAUL Marc donne pouvoir à KLEFFER Thomas
Mme DAULL Célia donne pouvoir à WOLFF Catherine
M. NETH Jean-Claude donne pouvoir à LIENARD Eric

Absent(s) non excusé(s) : M. SIMON Thierry

ORDRE DU JOUR :
2023-74 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE
2023-75 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023
2023-76 : EGLISE NIEDERALTDORF
2023-77 : DEMANDE DE SPONSORING
2023-78 : RADARS PEDAGOGIQUES
2023-79 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE
2023-80 : RECENSEMENT 2024 – NOMINATION AGENT RECENSEUR
2023-81 : NUMEROTATION RUE DU STADE
2023-82 : TRAVAUX FORET COMMUNAL
2023-83 : LOTISSEMENT
2023-84 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

2023-74 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE
Le Maire informe :
Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.
Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de :
- M. Sébastien DAULL comme secrétaire de séance.
PROPOSITION DE DECISION
Le Conseil Municipal,
VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
DESIGNE M. Sébastien DAULL comme secrétaire de séance.

2023-75 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 10 Octobre 2023.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;
- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité**, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 Octobre 2023.**

2023-76 : EGLISE NIEDERALTDORF

Le Maire présente à l'assemblée les différents devis réceptionnés pour le remplacement du Coq détérioré au niveau de l'Eglise de Niederaltdorf.

Au vu du montant, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que le Conseil de Fabrique couvre le montant correspondant à la fourniture du Coq sous forme de don.

Monsieur le Maire, Thomas KLEFFER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à 10 voix pour :

- **D'approuver le devis de l'entreprise BODET pour un montant de 3 696,- € TTC ;**
- **D'accepter, après paiement de la facture le don du Conseil de Fabrique d'un montant de 1 800 € TTC correspondant à la fourniture du Coq en Zinc.**

2023-77 : DEMANDE DE SPONSORING

Le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de « sponsoring » pour achat de matériel de tir, adressée par Mme Océane PAILLE étudiante au CREPS à Strasbourg et membre de la Société de Tir d'Uhlwiller.

Mme Océane PAILLE rejoint la réunion en visioconférence afin d'expliquer à tous les membres son parcours sportif dans un premier temps. Dans un second temps celle-ci justifie sa demande de sponsoring avec le besoin d'acheter une nouvelle carabine afin de pouvoir performer dans le domaine du tir à la carabine. Si la Commune décide d'apporter son aide, le blason d'Uhlwiller sera présent sur différents équipements.

Suite à la présentation de Mme Océane PAILLE, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en place une convention afin de cadrer ce genre de demande de « sponsoring ».

Après un tour de table, le Maire propose d'octroyer une subvention unique de 1 500 € avec comme condition pour Mme Océane PAILLE de ne plus demander de subvention à la Commune avant minimum 3 ans.

Le Conseil Municipal après que Mme Tatiana PAILLE (mère de la demandeuse) a quitté la salle et après en avoir délibéré autorise à l'unanimité :

- **La mise en place d'une convention afin de cadrer ce type de demande ;**
- **D'octroyer une subvention à hauteur de 1 500, € ;**
- **De ne plus verser de subvention à Mme Océane PAILLE avant 3 an minimum.**

2023-78 RADARS PEDAGOGIQUES

Le Maire informe que lors de la réunion du 12 Septembre dernier le sujet de l'achat d'un radar pédagogique a été abordé et que nous avons réactualiser le devis.

Le devis de l'entreprise ÉlanCité s'élève à 2 163.02 € TTC pour l'achat d'un radar. Monsieur le Maire propose d'un premier temps d'acheter un radar qui sera déplacer à différents endroits d'Uhlwiller et Niederaltdorf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'approuver le devis d'Élancité d'un montant de 2 163,02 € TTC ;**
- **D'autoriser le Maire à signer le devis et passer commande.**

2023-79 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE

Chaque année, pour les fêtes de Noël, la commune achète un cadeau de Noël pour les enfants scolarisés dans la commune. Cette année, sur proposition de la Directrice d'école, nous avons opté pour :

- Le loup et les sept chevreaux
- Le petit chaperon rouge
- L'enfant d'éléphant
- La révolte des animaux

Compte- tenu que les moyens de paiement disponible sur le site ne correspondaient pas à ceux utilisés par la commune, la coopérative scolaire a avancé les frais concernant cet achat d'un montant de 46.10 €.
Le Maire propose donc de leur verser une subvention exceptionnelle arrondie à 50 € correspondant à l'achat de ces livres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de verser cette subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire.

2023-80 RECENSEMENT 2024 – NOMINATION AGENT RECENSEUR

Le Maire informe l'assemblée qu'une offre d'emploi pour le poste d'agent recenseur a été publiée.
Une seule personne s'étant présenté pour le poste, Monsieur le Maire propose donc de nommer Monsieur Nicolas POTEL en tant qu'agent recenseur pour la Commune d'Uhlwiller le temps du recensement 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de nommer Monsieur Nicolas POTEL agent recenseur à compter du 03 Janvier 2024.

2023-81 NUMEROTATION RUE DU STADE

Le Maire expose :
Suite à la délibération 2023-30 du 11 Avril 2023 il y a lieu d'y apporter une modification.
En effet nous ne pouvons pas attribuer le numéro 32 rue du Stade à la nouvelle construction, cat celui-ci est déjà existant.
Le Maire propose donc :
- 31C rue du Stade pour la maison d'habitation de Monsieur Philippe BUR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide à l'unanimité ces numérotations de maisons.

2023-82 : TRAVAUX FORET COMMUNALE

Le Maire informe que Monsieur JARDIN, garde forestier a effectué un sondage concernant le taux de reprise des plants pour la plantation concernée par le plan de relance.
Selon ses dires, on arrive à un taux de 78% de plants encore vivants ce qui est plutôt honorable dans le cas d'une plantation surtout que les mois de mai-juin ont été secs.

Monsieur JARDIN a également répertorié un certain nombre d'arbres morts, dépérissants et/ou dangereux sur la forêt notamment en bordure de route. A cela s'ajoute un gros chêne mort en parcelle 14 et un autre dans la clôture parcelle 6 qui sont encore valorisables.

Il propose de faire exploiter ces bois et de débarder ce qui est valorisable par l'entreprise Hoernel prochainement.

Le coût de l'intervention sera de 3 382 € TTC pour l'entreprise HOERNEL à cela s'ajoute dle coût de l'encadrement de 800€ HT pour l'ONF.
Le temps estimé pour câbler ces bois et les débarder est estimé à 2 jours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve les devis de l'entreprise HOERNEL et l'ONF**
- **Autorise le Maire à signer ces devis**

2023-83 : LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux du lotissement. La pose de la 1ère couche d'enrobée aura lieu le lundi 11 décembre en fonction des conditions météorologiques.

Concernant la liaison entre le lotissement et la rue de l'église, l'entreprise Hydrogéotechnique a démarré, début novembre, les travaux de forage permettant de vérifier la teneur du sol.

Nous avons également continué la réservation des lots. A ce jour, nous avons 11 terrains ainsi que le lot collectif qui ont été réservés. Des annonces de ventes ont été faites sur le site internet « Le Bon Coin » et une autre va paraître prochainement dans le journal « Maxi Flash ».

Notre bureau d'Etude BEREST nous a également transmis le 10 novembre 2023 la déclaration attestant l'achèvement des travaux (DAACT). Grâce à ce document il nous est maintenant possible d'enregistrer les demandes de permis de construire et de démarrer la vente des terrains.
Afin que les ventes puissent avoir lieu, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de lui autoriser la signature des actes de ventes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les actes de vente des terrains du lotissement.

Le Maire propose également aux membres de la commission Communication de travailler sur la rédaction d'un livret d'accueil destiné aux futurs acquéreurs des terrains du lotissement.

2023-84 : COMMUNICATION/DIVERS

Informations :

Tour de table des commissions :

Urbanisme :

- PLUI : Réunion mono-communale le 17 janvier de 16h à 18h à Haguenau au Caire
  - Problématique du chemin longeant la Moder en allant vers l'étang (Privé et mise en place d'une barrière)
- Accessibilité Périscolaire : Retour du document de Diagnostic CAH.
  - Dérogations à faires ;
  - Marquer les 1ères marches des escaliers ;
  - Changement de sens de la porte des WC handicapés au sous-sol ;
  - Déplacement du WC handicapé.

Ecole – Périscolaire :

- CMJ : Retour sur les élections :
  - Election du ou de la Présidente le 16 décembre 2023.

Association - ainés :

- Démarche bien vieillir :
  - Réunion Atelier "Projet Habitat" canton de Haguenau le 12 décembre de 18h à 19h30 à Batzendorf.
- Date fête des ainés 2024 : Salle réservée le 28 avril 2024 ;
- Eclairage Terrain de foot : changement en éclairage leds. Nous sommes dans l'attente d'un devis.
- Banque matériel 2024.

Cadre de vie :

- Challenge collecte des mobiles usagés du 13/11/23 au 09/02/24 en lien avec l'Association des Maires du Bas-Rhin ;
- Remerciement pour l'aide apporté lors de la pose des décorations de Noël ;
- Remerciement pour la tenue de la banque alimentaire ;
- Remerciement pour le fleurissement d'hiver ;
- Un grand nombre de pigeons sont présents au niveau du village (toits école, périscolaire et église).

Communication :

- Le bulletin Municipal sur le point d'être finalisé.
  - Rajouter la consultation citoyenne pour le nom des impasses du nouveau lotissement.

Matériel communal :

- Coût de réparation du tracteur : 2 973.83€ réparation freins + 3 511, 64€ = 6 485,47€ TTC.
- Reste à réparer une fuite sur la pompe hydraulique.

Projets 2024 :

- Présentation à l'assemblée des projets pour l'année 2024.

DP -PC :

Dépôts : aucun dépôt depuis octobre

Décisions :

DP06749723R0031 : CARAYON Romain : 64A rue des Perches : changement de toiture accordée le 30/11/2023

DP06749723R0029 : DOLLINGER David : 39 rue Belle-Vue : construction d'une terrasse accordée le 05/12/2023

Tour de table des réunions :

- 07 décembre 2023 : Conseil communautaire à 19h à Oberhoffen ;
- 10 décembre 2023 : Anniversaire 80 ans Madame Maeder Georgette ;
- 10 décembre 2023 : Fête de Noël de l'APE ;
- 11 décembre 2023 : COPIL ALEF à 18h à Batzendorf ;
- 12 décembre 2023 : Réunion Atelier "Projet Habitat" canton de Haguenau de 18h à 19h30 à Batzendorf ;
- 14 décembre 2023 : rencontre de l'ATIP de 17h à 19h à Drusenheim ;
- 16 décembre 2023 : Installation du CMJ à 11h ;
- 18 décembre 2023 : Pacs M. Muhl Emmanuel à 18h,;
- 23 décembre 2023 : Distribution du bulletin communal ;
- 26 décembre 2023 : Anniversaire 95 ans Madame Schneider Elise ;
- 10 janvier 2024 : Anniversaire 90 ans M. Berbach Antoine ;
- 10 janvier 2024 : Noces de diamants Neth Marcel et Cécile ;
- 10 janvier 2024 : Conférence des Maires à 19h au Caire ;
- 13 janvier 2024 : Anniversaire 90 ans M. Riehl Charles ;
- 17 janvier 2024 : Réunion mono-communale le 17 janvier de 16h à 18h à Haguenau au Caire ;
- 17 janvier 2024 : Réunion commission CLECT à 17h30 à Haguenau au Caire ;
- 18 janvier 2024 : Début du recensement de la population ;
- 20 avril 2024 : Rdv jeunesse à Brumath de 13h à 18h30.

Prochaines réunions CM :

16 janvier 2024
13 février 2024
12 Mars 2024
09 avril 2024
21 Mai 2024
18 Juin 2024
10 Septembre 2024
08 Octobre 2024
05 Novembre 2024
17 Décembre 2024

Fait à Uhlwiller,
Le 05 Décembre 2023
Le Maire
Thomas KLEFFER

MAIRIE D'UHLWILLER (Bas-Rhin)